

aérolithes nous montreraient alors des spécimens de la matière avec laquelle ont été pétris les mondes.

On expliquerait enfin l'éclat des protubérances solaires, portions de la surface duastre qui brillent plus vivement que la matière voisine qui se dépeçant, qui se rétrécissent et s'agrandissent avec une rapidité vertigineuse, par de puissants jets de lumière électrique. Des masses magnétiques comme du fer, du nickel, ne sauraient se mouvoir avec l'énergie que l'on remarque dans le soleil sans produire de véritables fleuves d'électricité dont les protubérances seraient la manifestation visible.—Joseph Vixor.

### La dernière édition du dictionnaire de l'Académie française

Dans l'histoire de notre littérature, les diverses éditions de l'Académie française sont des dates considérables. Ces ouvrages, en effet, se distinguent de tous les autres volumes de même espèce, de même titre et de même format, par ce caractère remarquable qu'ils émanent non de fantaisies combinées d'un auteur souvent besogneux et d'un libraire toujours avide, mais de l'autorité d'un corps constitué comprenant les hommes qui sont réputés l'honneur de l'esprit français, et officiellement chargés, depuis l'institution de 1635, de conserver les bonnes traditions de la langue et du goût. Plusieurs sans doute parmi les membres de ce corps illustre et déjà de vieille noblesse, ont pu et peuvent être individuellement discutés. Le mérite des ouvrages en prose et en vers qu'ils ont donnés et donnent encore est inégal. Ni l'Etat ni la compagnie ne s'en portent les garants. C'est du public qu'ils relèvent, juge mobile mais souverain des choses de l'esprit. Mais à l'Académie, plus que nulle part ailleurs, les bonnes qualités seules se mettent en commun, et la somme est parfois supérieure à l'ensemble des parties qui la composent. Les plus hardis donnent de leur feu aux plus timorés qui, d'autre part, les modèrent et leur communiquent de leur sagesse. L'esprit de nouveauté trouve un utile contrepois dans l'instinct conservateur. Des vertus ou, si l'on veut, des défauts opposés naît un utile équilibre et une atmosphère tempérée. Il y a ici du sang du Nord et du sang du Midi, des imaginations bouillantes et des jugements rassis, l'empoiement de la verve et le calme de la raison. Le tout compose la *mediocritas aurea* qui est la vraie vertu d'un aréopage littéraire. Si parmi la dispersion et l'éparpillement des forces individuelles, les saines et impérissables traditions du bien penser et du bien dire, du bon langage et du bon goût ont un temple en notre pays, c'est à l'Académie française. Ceux-là seuls en rient qui trouvent trop vertes les palmes du costume de ses ministres.

Le Dictionnaire de l'Académie française ne se distingue pas seulement des autres lexiques français en ce qu'il est l'œuvre collective d'une compagnie officiellement soumise de l'art d'écrire. Il est de plus, dans chacune des éditions qui en ont paru jusqu'à ce jour, une œuvre législative. Les langues vivantes sont des organismes qui, dans certains cadres déterminés par le génie de la race, se développent et traversent tous les stades de la formation, depuis la période embryonnaire jusqu'à la période de la décrépitude sénile. De notre langue française nous connaissons la période d'enfance avec ses naïfs balbutiements, la période d'efflorescence et de pousse à l'entrance, la période de forte jeunesse et de virile maturité. La fin du seizième siècle, le dix-septième et une partie du dix-huitième nous ont montré ces deux dernières. Il serait mal poli de dire aux écrivains contemporains qu'ils représentent l'âge de la caducité, et cela ne serait pas juste non plus. Notre siècle, et particulièrement de 1820 à 1835, a été dans l'histoire des lettres et de l'art en général un nouveau printemps, et l'époque actuelle avec ses rayons et ses ombres, ses coups de soleil et ses brumes, ne manque ni de verdure ni de mouvement, ni d'une certaine fécondité turbulente et agitée. D'ailleurs la virilité d'un peuple et d'une langue se prolonge en se transformant. Dans la vie de l'un et de l'autre il y a des renouvellements et des reverts imprévus. L'heure assurément serait étrange de parler de l'impuissance sénile de notre nation au moment où, après de formidables crises, conviant le monde entier aux luttes des arts et de la paix, elle étale à tous les yeux, dans tous les genres, tant et de si visibles marques de son énergique vitalité.

Dans les diverses périodes qui se sont succédé depuis que notre langue est formée, le matériel de cette langue, c'est-à-dire l'ensemble des mots en usage, leurs acceptions multiples et leur orthographe se sont modifiés peu à peu. Nombre de termes communément employés, il y a un siècle ou deux sont tombés en désuétude, d'autres inconnus à nos ancêtres sont entrés dans la circulation. Le mouvement des idées, le changement des habitudes et des rapports sociaux, l'accroissement des sciences et le développement de l'industrie ont produit et continuent à produire cette insensible et pacifique résolution. Or, depuis 1635, c'est à l'Académie française qu'il appartient, sinon d'y

présider, au moins de la modérer et de la régler. Elle fait, si l'on ose dire, la police de la langue, elle surveille les changements, sanctionne ou condamne les variations qu'amène les variations du temps. Ce fut le but de chacune des six éditions de son dictionnaire données jusqu'en 1835, de fixer le bon langage. Et la septième qui vient de paraître il y a deux mois n'a pas été faite dans un autre esprit. L'Académie, dans les diverses éditions de son dictionnaire, ne s'est pas proposée de recueillir et de classer alphabétiquement, en déterminant leur définition et leurs emplois divers, tous les mots parlés ou écrits, quels que soient les livres ou les livres où ils se rencontrent. Elle a toujours fait un choix, constaté non l'usage tel quel, mais le bon usage et en le constatant elle le consacre et l'autorise.

C'est là pour nous et pour tout écrivain grand et petit le haut prix de ces éditions et c'est ce que nous entendons en disant qu'une édition du dictionnaire de l'Académie est une œuvre législative.

D'autres ne manqueront pas et n'ont pas manqué qui, faisant plutôt office de nomenclateurs et de savants que de lettrés et de critiques, se souciaient médiocrement de prendre charge d'esprits et craignant peut-être d'être taxés de pédagogues et de pédants, ont composé d'énormes encyclopédies de mots où se trouvent accumulés pêle-mêle le connu et l'inconnu, le noble et le trivial, la langue des honnêtes gens et celle des autres, les termes techniques de science et de métier, les mots de collèges, d'ateliers et de cabarets, et quelques-uns qui paraissent sortis tout exprès de cervelles prétendues romantiques. Telle de ces encyclopédies, comme celle de Larousse, est bien plus ample, plus complète et peut-être plus intéressante à feuilleter. Le Dictionnaire de l'Académie est plus utile. Il est une règle, une école de bons goûts et de bonnes façons. Il est le trésor, non l'universel répertoire des éléments de la langue française. Il sert à tous ceux qui veulent savoir non si tel mot en fait a été dit ou écrit quelque part, mais s'il s'emploie congruement et en bon lieu, si convient aux personnes qui, par leurs habitudes et leur éducation appartiennent à la société polie. Le tact naturel et l'expérience suffisent dans la plupart des cas à éclairer ceux qui écrivent, mais là où l'un et l'autre hésitent, comme il arrive, le Dictionnaire de l'Académie décide et son autorité tient aux scrupules qui ont guidé ses choix.

Le grand Dictionnaire de M. Littré est un monument de science et de conscience admirable. Mais que de périls il contient pour un goût hésitant, que de pièges surtout pour un étranger mal au courant des délicates nuances qu'il y a dans le langage même de la conversation familière et abandonnée ! Que de termes on y trouve sur le bon emploi desquels les inexpérimentés peuvent se méprendre ! Les mots du Dictionnaire de l'Académie ont passé dans un meilleur creuset et le crible dont l'illustré compagnie s'est servie est à bon droit plus fin. Qu'il le veuille ou non, M. Littré a donné l'estampille à tous les termes qu'il a admis dans son ouvrage. Or, on en compte par milliers que le bon goût réprouve ou réuse, ou qui n'ont que l'intérêt du brio-à-brac ou de la nouveauté, ou qui appartiennent moins au pur courant de notre langue qu'à d'obscurs et bourbeux affluents, à des dialectes de bas étage et aux variétés de l'argot.

Les principes qui ont présidé à l'élaboration du Dictionnaire de l'Académie se retrouvent sous diverses formes dans toutes les préfaces placées en tête de chacune des sept éditions publiées depuis près de deux siècles.

« L'Académie, lit-on dans la préface de la dernière, ne recueille et n'enregistre que les mots de la langue courante et commune, de celle que tout le monde ou presque tout le monde entend, parle, écrit. Les mots qui appartiennent aux connaissances spéciales, l'Académie les renvoie aux dictionnaires spéciaux. »

« L'Académie n'admet de mots nouveaux qu'après « vérification de leurs titres. » Parmi les mots de formation récente « elle a exclu sans pitié ceux qui lui ont paru mal composés, contraires à l'analogie et au génie de la langue. Trop souvent on ne forge un mot nouveau que pour ne pas se donner la peine de chercher le mot ancien qui valait mieux. »

« L'Académie n'a touché que d'une main discrète à l'orthographe. Elle sait que la réforme qui consisterait à écrire comme on prononce est périlleuse, qu'elle troublerait toute la habitude et transformerait notre langue au point de la rendre méconnaissable. C'est l'usage ici qui doit faire loi, « l'usage qui tend toujours à simplifier et auquel il faut céder lentement et comme à regret. »

Enfin, pour ce qui est de la prononciation, l'Académie ne veut la marquer que pour un petit nombre de mots. « Elle persiste à croire avec ses prédécesseurs que le seul moyen d'apprendre la bonne prononciation est d'écouter ceux qui prononcent bien et de s'habituer à prononcer comme eux. »